

# DE NOUVELLES PISTES pour l'épargne retraite

Dans le cadre de l'évolution des besoins sociétaux autour de la retraite, Crédit Agricole Assurances se positionne comme un facilitateur pour les entreprises et les particuliers.

***Le point avec Gilles Demonsant (91), Directeur Adjoint de Crédit Agricole Assurances épargne / retraite.***



**Gilles Demonsant (91)**

**La retraite a connu de nombreuses évolutions réglementaires. Quelles ont été les plus marquantes ?**

Selon l'Insee, le taux d'actifs par rapport aux inactifs devrait passer de 1,9 à 1,4 en 50 ans. Le taux de remplacement du salaire par les retraites devrait donc inéluctablement continuer à baisser...

En France, où il y a de nombreux systèmes de retraites, certains régimes sont déjà en situation de déséquilibre.

Au cours des dernières années, des mesures ont été prises pour rééquilibrer la situation et commencer à simplifier les régimes. Pourtant, la partie retraite supplémentaire n'a pas vraiment été revue. Les montants d'épargne investis sur ces solutions restent très faibles (environ 4 % de l'épargne financière des ménages), alors qu'il semble évident qu'il faut encourager les entreprises et individus à mieux préparer la retraite, notamment au travers de solutions de retraites individuelles ou collectives plus attractives, plus souples et s'adaptant au cycle de vie des clients.

La Loi PACTE, avec le futur plan épargne retraite

(PER), devrait permettre le développement de solutions de retraites volontaires simples, homogènes et transférables, pour les entreprises et les particuliers. Avec une orientation marquée des investissements vers l'économie réelle, ces solutions devraient améliorer le potentiel de performance à long terme pour les épargnants. Enfin, la loi PACTE devrait apporter beaucoup de souplesse avec la possibilité nouvelle de sortir en capital pour l'épargne volontaire, levant ainsi un des principaux freins au développement de ces solutions auprès du grand public.

Ces changements ouvrent donc de belles perspectives de développement !

**Comment vous êtes-vous adapté et comment cela se traduit-il au niveau de votre offre à ce niveau ?**

Il est évident qu'il s'agit là d'une véritable opportunité de croissance. Nous voulons jouer le rôle de facilitateur pour les entreprises et les particuliers afin de les accompagner dans le financement des retraites.

Nous sommes actuellement en train de définir les offres que nous allons proposer aux particuliers et professionnels, en coordination avec notre partenaire d'asset management, Amundi (1<sup>er</sup> Asset Manager européen), avec qui nous coopérons déjà fortement sur la retraite collective et l'épargne.

Ces nouvelles solutions retraite font appel à toutes les compétences de la compagnie d'assurance : la gestion financière, l'actuariat, le marketing, la distribution ou encore le développement de nouveaux outils digitaux...

**Qu'est-ce que cela implique en termes d'enjeux ?**

Aujourd'hui, le principal défi est d'augmenter le poids de l'épargne / retraite des Français, que ce soit par le canal des entreprises, en permettant aux chefs d'entreprise de mieux fidéliser leurs

salariés, ou à travers les versements individuels et volontaires de chacun.

L'objectif principal est donc de transformer ce marché et de faciliter sa croissance rapide, pour faire de l'épargne/retraite un vrai pilier de financement.

Notre objectif est de lever les freins en mettant à disposition de nos clients des solutions alternatives, offres, outils, simples d'usage, qui leur donnent envie d'épargner à long terme en fonction de leur capacité.

**En parallèle, quels sont les autres sujets qui vous mobilisent autour de la retraite ?**

Au-delà des solutions des retraites, il y a tout un travail d'accompagnement et de pédagogie à mener par les conseillers de nos banques partenaires. Notre but est ainsi d'amener nos clients à choisir la part de leur patrimoine global qu'ils veulent investir dans le financement de leur retraite, en toute transparence et connaissance de cause. Ces solutions ont toute leur place à côté des placements mieux connus des français, que sont l'épargne bancaire, l'assurance vie ou les OPC détenus dans les comptes-titres ou les plans d'épargne en actions.

**Et pour conclure ?**

Crédit Agricole Assurances, aux côtés d'Amundi, veut prendre part activement au développement de la retraite des Français aussi bien auprès des entreprises que des particuliers.

Dans un groupe de banque assurance comme le Crédit Agricole, l'assureur peut naturellement intervenir sur d'autres sujets liés au vieillissement et à la transition démographique, que ce soit sous forme d'investissement dans des résidences de service, de produits d'assurance ou de services. Il a vocation à développer des solutions adaptées aux besoins de la société et de ses clients, à chaque moment de vie. X